



# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris le 23 septembre 2021  
N° 1430

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le Gouvernement annonce la sélection de 49 nouveaux « sites industriels clés en main »

**Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, annoncent ce jour la sélection de **49 nouveaux « sites industriels clés en main »**.

Les sites lauréats ont été sélectionnés, sur la base d'une instruction approfondie réalisée avec l'appui des services déconcentrés de l'État, parmi plus de 170 dossiers reçus en réponse à un appel à propositions ouvert du 9 décembre 2020 au 31 mars 2021. Ils viennent s'ajouter aux 78 sites identifiés et dévoilés en 2020 dans le cadre d'une 1<sup>ère</sup> campagne d'identification de sites, et permettent de **renforcer le maillage territorial des sites clés en main**.

Un site industriel clés en main est un site immédiatement disponible, pouvant recevoir des activités industrielles ou logistiques, et pour lequel les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ont été anticipées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle activité industrielle dans des délais maîtrisés.

En permettant de démarrer plus rapidement la construction d'un site industriel, tout en garantissant un haut niveau de protection de l'environnement, ces sites sont un atout précieux pour convaincre les investisseurs et accélérer la concrétisation des projets industriels en période de relance. Ils constituent à ce titre un élément-clé de la feuille de route du Gouvernement pour **l'accélération des implantations industrielles**.

En effet, les sites clés en main se distinguent en matière d'attractivité : accessibilité, réseaux disponibles, services proposés aux entreprises et aux salariés, écosystèmes locaux... Autant d'atouts qui font la différence dans la compétition internationale pour les nouveaux projets, et qui contribuent à convaincre les investisseurs de faire le choix de la France. Deux tiers des nouveaux sites retenus sont situés au sein des **Territoires d'industrie**, au cœur d'environnements locaux particulièrement favorables pour l'accueil de nouvelles activités industrielles.

Pour **Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales : « *En permettant de démarrer plus rapidement la construction d'un site industriel, tout en garantissant un haut niveau de protection de l'environnement à travers l'anticipation des études en la matière, ces sites constituent un argument fort pour convaincre les investisseurs et accélérer la concrétisation des projets industriels en période de relance au cœur de nos territoires.* »

Pour **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie : « *Le Gouvernement conduit depuis 2017 une politique d'amélioration de l'attractivité économique de la France. C'est cette politique qui a permis à notre pays de se hisser à la 1ère place européenne pour l'accueil des projets industriels en 2018, 2019 et 2020. La maîtrise des délais d'implantation industrielle est une composante clé du choix des investisseurs. La sélection de 49 nouveaux sites industriels clés en main est donc une excellente nouvelle. Il y a dans notre pays une envie d'industrie que nous accompagnons à travers le plan France Relance, et que nous accélérerons avec le plan d'investissement France 2030.* »

**Plus d'informations sur l'appel à propositions sites industriels clés en main :**

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/industrie/politique-industrielle/appel-propositions-sites-industriels-cles-main>.

**Contacts presse :**

**Cabinet de Jacqueline Gourault** 01 44 49 89 06 – [communication.ig@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.ig@cohesion-territoires.gouv.fr)

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher** 01 53 18 44 38 – [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

## LISTE DES 49 NOUVEAUX SITES INDUSTRIELS CLES EN MAIN

Région	Nom du site	Commune
Auvergne-Rhône-Alpes	Plateforme chimique de Roussillon	Roussillon (38150)
	Les Bracots II	Bons-en-Chablais (74890)
	Parc de l'Aize	Combronde (63460)
	USIN Lyon Parilly	Vénissieux (69200)
Bourgogne-Franche-Comté	AuxR Parc	Appoigny (89380)
	Zone d'activité des Vauguilletes	Sens (89100)
Bretagne	Le Briangaud	Redon (35600)
	Zone d'activité de Bel Air	Quévert (22100)
Centre-Val de Loire	Terrain - Parc du Moutet	Bourges (18000)
	AgroParc	Le Controis-en-Sologne (41700)
Grand Est	Parc industriel et logistique de Recy / Saint-Martin-sur-le-Pré	Recy (51520)
	Plateforme Chemesis	Saint-Avold (57500)
	Parcs d'activités ZAC 1 & 2 - Aéroport Paris-Vatry	Bussy-Lettrée (51320)
	Parc logistique de l'Aube	Buchères (10800)
Hauts-de-France	Zone Industrielle de Ruitz	Ruitz (62620)
	Dunkerque Logistique International	Loon-Plage (59279)
	Parc paysager d'activités de Landacres	Hesdin-l'Abbé (62360)
	Parc des Autoroutes	Saint-Quentin (02100)
Ile-de-France	ZAC NangisActipôle	Nangis (77370)
	ZAC Léonard de Vinci	Lisses (91090)
	ZAC de Lamirault	Croissy-Beaubourg (77183)
	X-FAB Innovation Campus	Corbeil-Essonnes (91100)
Normandie	Grand canal du Havre	Saint-Vigor-d'Ymonville (76430)
	ZIP de Port-Jérôme 2	Saint-Jean-de-Folleville (76170)
	Parc Éco-Normandie	Saint-Romain-de-Colbosc (76430)
	Parc d'activités de Valframbert	Valframbert (61250)
	ZAC du Campus Technologique	Colombelles (14460)
Nouvelle-Aquitaine	Aeropolis	Bordes (64510)
	Parc d'activités de la Croisière	Saint-Maurice-la-Souterraine (23300)
	Terminal portuaire du Verdon	Le Verdon-sur-Mer (33123)
	Lonstechnord	Lons (64140)
	Parc d'activités André Thevet	Tonneins (47400)
	Parc Aliénor d'Aquitaine - Secteur Nord	Poitiers (86000)
	SNPE Angoulême	Angoulême (16000)
Technopole Agen-Garonne	Sainte-Colombe-en-Bruilhois (47310)	
Occitanie	Les Portes du Tarn	Saint-Sulpice-la-Pointe (81370)
	Dyrupe	Albi (81000)
	Occitanie Zone Economique Cahors Sud	Cieurac (46230)
Pays de la Loire	Parc industriel des Judices	Challans (85300)
	ZI de la Motte Babin	Louverné (53950)
	Biopole	Saint-Barthélemy-d'Anjou (49124)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Technopôle de la Mer	Ollioules (83190)
	Sudfab	Rousset (13790)
	Technopôle de l'Arbois	Aix-en-Provence (13090)
	Parc des Aiguilles	Ensuès-la-Redonne (13820)
	Pôle aéronautique Istres Jean Sarrail	Istres (13800)
	Technoparc des Florides	Marignane (13700)
	Pôle Yvon Morandat	Gardanne (13120)
Technopôle d'Avignon	Avignon (84140)	